
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 février 2011 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
M. Marc Morin, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA11 20 0039

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

10.09.2 Condoléances – décès de M. R. Piché
10.09.3 Condoléances – décès de M. F. Supino
20.14 Contribution financière – conseil des Arts
40.10.1 Perspective – 7315 boul. Newman
40.12 Stationnement réservé sur la 9^e Avenue

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA11 20 0040**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Véronique Lavoie	Bacs de recyclage	
Mme Holly Stephens	Arrêt d'autobus 106 à l'intersection Lafleur et Airlie	
M. Éric Tremblay	Budget et règlements d'emprunt	
M. Francisco Moreno	Enregistrement des séances Publication dans Le Messenger vs Accent	
Mme Hélène Brouillette	Règlements d'emprunt	
M. Yves Daoust	Enregistrement des séances Dette	

10.03

CA11 20 0041**Participation à l'événement "Une heure pour la terre" le 26 mars de 20h30 à 21h30**

Attendu que le 26 mars prochain, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement international "Une heure pour la Terre" inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Centre mondial pour la nature (World Wildlife Fund);

Attendu que cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières pendant une heure;

Attendu qu'en 2011, des villes de partout dans le monde participeront à l'événement,

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De confirmer la participation de l'arrondissement de LaSalle à l'événement "Une heure pour la Terre", événement parrainé par le Centre mondial pour la nature, qui se tiendra le 26 mars prochain de 20 h 30 à 21 h 30.

D'inviter la population de l'arrondissement à s'impliquer activement dans cet événement.

Adoptée à l'unanimité.

10.04 1112365001

CA11 20 0042

Dépôt d'une pétition des résidants de la rue du Fort-Rémy - retrait de la zone de vignettes

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une pétition des résidants de la rue du Fort-Rémy demandant le retrait de la zone de vignettes et la transmettre à la Direction des affaires publiques et du greffe pour étude et rapport. La correspondance avec les résidants de la rue du Fort-Rémy devra indiquer clairement que le retrait de la zone de vignettes est irrévocable pour une période de trois ans.

Adoptée à l'unanimité.

10.05 1115212003

CA11 20 0043

Lettre de remerciements des Chevaliers de Colomb - paniers de Noël

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une lettre des Chevaliers de Colomb, conseil 3147, remerciant tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de la collecte et la distribution des paniers de Noël qui a ainsi permis à 135 familles laSalloises de bénéficier d'un peu plus de douceurs à l'occasion de Noël.

Adoptée à l'unanimité.

10.06 1112365002

CA11 20 0044

Condoléances - décès de Mme Elsie Rose Lightfoot

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Elsie Rose Lightfoot survenu le 9 janvier 2011.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA11 20 0045**Condoléances - décès de M. Lucien Labelle**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Lucien Labelle survenu le 30 décembre 2010.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA11 20 0046**Condoléances - décès de M. Bruno Trottier**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Bruno Trottier survenu le 23 janvier 2011.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA11 20 0047**Condoléances - décès de M. Ron Piché**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Ron Piché, bien connu pour la carrière de lanceur qu'il a mené dans le baseball majeur et particulièrement avec les Braves de Milwaukee entre 1960 et 1966.

Monsieur Piché, ambassadeur notoire du baseball québécois, était un grand ami du Tournoi bantam de LaSalle qu'il appuyait avec un enthousiasme indéfectible. Les amateurs sportifs laSallois avaient l'habitude de le rencontrer lors de la conférence de presse du tournoi. Il était également un bénévole du milieu sportif reconnu dans tout le sud-ouest.

Verduinois d'origine, il a, dès son plus jeune âge, fait sa marque dans les ligues de baseball où il a joué, pour finalement réalisé son rêve en 1955 alors qu'il faisait le saut dans le baseball professionnel.

Les membres du conseil prient sa conjointe Hélène, ses enfants Christine et Luc et les membres de sa famille d'agréer l'expression de leurs plus sincères condoléances.

Adoptée à l'unanimité.

10.11

CA11 20 0048
Condoléances - décès de M. Francesco Supino

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Francesco Supino survenu le 30 janvier 2011.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

CA11 20 0049
Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 10 janvier 2011

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 janvier 2011 à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA11 20 0050
Contrat à Enlèvement de déchets Bergeron - collecte et transport des matières résiduelles

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser une dépense approximative de 11 052 370,01 \$, taxes incluses, pour l'exécution du contrat relatif à la collecte et le transport des matières résiduelles sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1er mars 2011 au 28 février 2016, comprenant tous les frais accessoires.

D'accorder à Enlèvement de déchets Bergeron, le contrat C.M.11-1394 à cette fin, au montant total approximatif de 11 052 370,01 \$, taxes incluses, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1er mars 2011 au 28 février 2016, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1114966002

CA11 20 0051

Contrat à Confiance Propre - nettoyage de la roulotte de restauration et du moulin Fleming

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder à Confiance Propre un contrat au montant de 2 650 \$ pour le nettoyage de la roulotte de restauration et du moulin Fleming pour l'année 2011.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1113413018

CA11 20 0052

Protocole d'entente avec la Maison des jeunes de LaSalle - prêt de locaux au chalet du parc Hayward

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accepter le renouvellement du protocole d'entente entre la Maison des jeunes de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle pour le prêt de locaux au chalet du parc Hayward.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce protocole.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1113413009

CA11 20 0053**Entente avec l'Association de hockey mineur les Cougars de LaSalle - gestion du personnel**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter le protocole d'entente intervenu entre l'Association de hockey mineur les Cougars de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle concernant la gestion du personnel des chronométrateurs à l'aréna Jacques-Lemaire et au centre sportif Dollard-St-Laurent. Ce protocole se renouvelle automatiquement à moins d'avis contraire de l'une ou l'autre des parties.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce protocole.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1113413010

CA11 20 0054**Conventions et contributions financières - entente de développement social et lutte contre la pauvreté**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 170 778 \$ aux organismes mentionnés ci-dessous pour des projets qui s'inscrivent dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale Ville - MESS pour l'année 2011.

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Corporation L'Espoir du déficient	Accompagnement spécialisé pour personnes représentant une clientèle intellectuelle plus lourdement handicapées	10 065 \$
Club garçons et filles de LaSalle	Ma place... c'est au Club!	31 920 \$
La Maison des jeunes de LaSalle	Bien vivre dans mon milieu	44 948 \$
Table de développement social de LaSalle	Solidarité LaSalle	61 730 \$
Centre du Vieux-Moulin	Travail de milieu dans les HLM pour aînés	22 115 \$

D'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer les conventions de chacun de ces organismes.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération. Les fonds ont été réservés par les demandes d'achat no 233629, 233642, 233646, 233649 et 233873.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1113413012

CA11 20 0055
Contribution financière et entente avec Héritage Laurentien

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter le protocole d'entente intervenu entre Héritage Laurentien et l'Arrondissement de LaSalle.

D'accorder une contribution financière de 175 000 \$ selon les modalités prévues au protocole.
D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce protocole.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Les fonds ont été réservés par la demande d'achat numéro 234851.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1113413019

CA11 20 0056
Annulation du protocole d'entente avec la Société Fondbec

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'annuler le protocole d'entente intervenu entre la Société Fondbec et l'Arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1103413137

CA11 20 0057

Félicitations et contribution financière à l'Associazione Messinese di Montréal - 30^e anniversaire

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à l'Associazione Messinese di Montréal inc. à l'occasion de son 30^e anniversaire de fondation.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à cette association pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire et une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir de cet événement. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1113413005

CA11 20 0058

Félicitations et contribution financière au Groupe des aidants de LaSalle - 15e anniversaire

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations au Groupe des aidants de LaSalle à l'occasion de son 15^e anniversaire de fondation.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1113413020

CA11 20 0059

Contribution financière à l'Association de patinage de vitesse Les Ailes d'or - programme souvenir

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la décision d'accorder une contribution financière de 300 \$ à l'Association de patinage de vitesse Les Ailes d'or pour la réalisation du programme souvenir de la compétition C'le Fun qui s'est tenue le 23 janvier 2011. Le message du conseil a été approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1113413001

CA11 20 0060

Contribution financière au Club Richelieu - concours d'art oratoire du Club Optimiste LaSalle

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 700 \$ au Club Richelieu afin de souligner les efforts et la participation des élèves lauréats qui se sont illustrés lors de concours d'art oratoire, de dictée et de poésie du Club Optimiste LaSalle. Ces récompenses seront remises lors de la soirée de la francophonie le 16 mars 2011.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1113413014

CA11 20 0061

Contribution financière au Centre du Vieux-Moulin - Festival de théâtre des Aînés

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Centre du Vieux-Moulin pour la réalisation du programme souvenir, d'affiches promotionnelles et de panneaux publicitaires dans le cadre du Festival de théâtre des Aînés qui aura lieu du 28 avril au 1^{er} mai 2011. Le message du conseil ainsi que les affiches devront être approuvés par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'autoriser l'installation d'une affiche devant le centre Henri-Lemieux.

D'autoriser le Centre du Vieux-Moulin à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées lors de cet événement. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1113413017

CA11 20 0062

Contribution financière à la Société canadienne du cancer - Jours de la jonquille 2011

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

De permettre à la Société canadienne du cancer de vendre des jonquilles dans les bâtiments municipaux et d'octroyer une contribution financière de 120 \$ pour l'achat de bouquets de jonquilles dans le cadre de sa campagne de souscription "Jours de la jonquille" 2011.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1115212002

CA11 20 0063

Contribution financière au Conseil des Arts de Montréal pour la présentation du Grand Prix

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 500 \$ au Conseil des Arts de Montréal pour la présentation du Grand Prix qui aura lieu le 29 mars 2011.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1113413021

CA11 20 0064

Don de 2 ordinateurs désuets à la Table de développement social de LaSalle

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'aliéner à titre gratuit deux (2) ordinateurs désuets à la Table de développement social de LaSalle, organisme sans but lucratif de l'arrondissement.

D'autoriser le mandataire de l'organisme à prendre possession des dits biens.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1113413011

CA11 20 0065**Ventes à l'encan de véhicules et équipements usagés**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'autoriser la Section des ressources matérielles de l'Arrondissement de LaSalle à procéder à des ventes à l'encan de véhicules et équipements usagés ou mis au rancart entreposés aux ateliers municipaux selon les besoins de l'Arrondissement.

D'octroyer le contrat à Les Encans Ritchie Bros (Canada) ltée pour une période de trois ans.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1112358001

CA11 20 0066**Ventes à l'encan pour l'année 2011 - services de Foisy Labrecque huissiers de justice**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser la tenue de ventes à l'encan pour l'année 2011, afin de disposer des objets et effets mobiliers récupérés lors de procédures d'expulsion sur le territoire de l'Arrondissement de LaSalle ainsi que des biens meubles ne servant plus à son usage.

De retenir, au besoin, les dates suivantes :

2 et 16 avril 2011
14 et 28 mai 2011
11 juin 2011
27 août 2011
10 et 24 septembre 2011
15 et 29 octobre 2011
19 novembre 2011

De retenir les services de la firme Foisy Labrecque, huissiers de justice, afin de procéder à ces ventes à l'encan, selon les besoins de l'Arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1112358002

CA11 20 0067**Dépenses relatives aux demandes d'intervention auprès d'Hydro-Québec**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'autoriser les dépenses relatives aux demandes d'intervention auprès d'Hydro-Québec sur les réseaux d'éclairage, bâtiments et feux de circulation, selon les budgets prévus à cet effet en 2011.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1114966001

CA11 20 0068

Affectation d'un montant des surplus - commandes d'achat 2010

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser l'affectation du surplus pour un montant de 79 179,39 \$ pour terminer les commandes d'achat octroyées en 2010 à même le budget de fonctionnement et dont les services seront rendus en 2011, concernant les résolutions de deux dossiers de dépenses en immobilisation CA10 20 0571 et CA10 20 0621.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1113035001

CA11 20 0069

Permis de boissons alcoolisées au Club des Aînés de LaSalle - buffet de fin de saison

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'autoriser le Club des Aînés de LaSalle à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées dans le cadre de son buffet de fin de saison qui aura lieu au centre sportif Dollard-St-Laurent le 28 avril 2011.

Les responsables doivent s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1113413003

CA11 20 0070

Permis de boissons alcoolisées au Club d'âge d'or Falchi - activités de la Semaine italienne

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser le Club d'âge d'or Falchi de LaSalle à se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées les 7 et 8 août 2011 dans le cadre des activités de la Semaine italienne qui auront lieu au parc Ouellette.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1113413004

CA11 20 0071

Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal - procession

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

De permettre à la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal de tenir une procession le mardi 23 août 2011, de 21 h à 22 h.

La procession partira de l'église, au 7707 boulevard LaSalle, et empruntera le boulevard LaSalle, la 8^e Avenue, la rue Édouard, la 6^e Avenue et le boulevard LaSalle pour revenir à l'église, sous le contrôle du Service de police.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1113413008

CA11 20 0072

Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal - célébrations pascales

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre à la Communauté grecque orthodoxe de la région du sud-ouest de Montréal de réaliser les célébrations pascales dans les rues de l'arrondissement et au parc des Rapides les 22 et 23 avril 2011.

Vendredi 22 avril 2011

Procession sur le boulevard LaSalle, la 8^e Avenue, la rue Édouard, la 6^e Avenue et le boulevard LaSalle, de 22 h à 23 h, sous le contrôle du service de police.

Samedi 23 avril 2011

Messe pascale à l'extérieur, dans la section du parc des Rapides, en face de l'église, 7707 boulevard LaSalle, de 23 h 45 à minuit quinze.

La Communauté devra fournir les bénévoles requis pour encadrer les piétons.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Aucun feu d'artifice n'est autorisé durant l'activité.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1113413006

CA11 20 0073

Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal - festival grec

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De permettre à la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal de tenir le festival grec au parc des Rapides, section de la terrasse Serre, les 8, 9 et 10 juillet 2011, de midi à 23 heures. En cas de pluie, l'activité sera remise aux 15, 16 et 17 juillet 2011.

De permettre à l'organisme de vendre des boissons alcoolisées, sous réserve de l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres en plastique et les responsables devront s'assurer qu'aucune bouteille ou cannette ne soit présente sur le site. Les organisateurs auront l'entière responsabilité de s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit vendue ou servie à des personnes mineures.

De permettre la vente de nourriture durant l'activité moyennant le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments sains selon la politique alimentaire de LaSalle.

De permettre l'installation d'un chapiteau sur le site. L'installation doit être faite par une firme spécialisée et conforme aux normes de sécurité.

De permettre l'utilisation d'un site d'affichage, selon les disponibilités, le tout devant être soumis pour approbation au préalable par la Direction des affaires publiques et du greffe.

Afin d'amoinrir l'impact sonore sur les résidents du quartier, les organisateurs doivent s'assurer que les boîtes de son soient tournées en direction du fleuve et que le niveau du son ne soit pas abusif.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1113413007

CA11 20 0074

Permis de boisson à l'Association de hockey mineur Les Couguars - tournoi de hockey McDonald's

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De permettre à l'Association de hockey mineur Les Couguars de LaSalle de se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées à l'aréna Jacques-Lemaire et au centre sportif Dollard-St-Laurent, dans les estrades, pour la période du 28 mars au 3 avril 2011 moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1113413016

CA11 20 0075

Permission au CIMME - panneaux d'affichage annonçant la tenue de portes ouvertes

Attendu que l'arrondissement permet aux organismes agréés en vertu de sa Politique de reconnaissance d'utiliser une à deux fois par année ses panneaux d'affichage sur rue pour des périodes maximale de trois semaines;

Attendu que le centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME), une école-usine installée à LaSalle, n'est pas un organisme agréé en vertu de la Politique de reconnaissance de l'arrondissement;

Attendu que l'arrondissement, pour des raisons de restrictions budgétaires, a grandement diminué l'utilisation de ses panneaux d'affichage sur rue, qui nécessite l'intervention de cols bleus; faisant passer les périodes d'affichage de la salle Jean-Grimaldi de 15 à une par année sur le panneau sollicité par le CIMME;

Attendu que le CIMME joue un rôle dans le développement économique à LaSalle par la formation d'une main d'oeuvre qualifiée;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De permettre au CIMME d'utiliser le panneau situé à l'angle Ducas et de La Vérendrye pour annoncer ses journées portes-ouvertes les 8 février, 8 mars, 13 avril, 10 mai et 7 juin pour des périodes maximum de 2 semaines. Les frais d'installation devront être assumés par le CIMME.

Adoptée à l'unanimité.

30.12 1112365004

CA11 20 0076

Demande de soutien financier pour le Festival de la pêche

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'autoriser madame Marie-Annick Lussier, agente de soutien, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à faire une demande de soutien financier dans le cadre du programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour le Festival de la pêche.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

De permettre aux résidants de pêcher gratuitement et sans permis de pêche le samedi 11 juin 2011.

D'attester que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce ensemencée.

Adoptée à l'unanimité.

30.13 1113413013

CA11 20 0077

Approbation des bons de commande et des virements budgétaires

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 1er au 28 janvier 2011 ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour la période de janvier 2011 .

Adoptée à l'unanimité.

30.14 1113035002

CA11 20 0078

Avis de motion - amendement au règlement LAS-0007 établissant les tarifs

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Vincenzo Cesari de la présentation à une séance subséquente du conseil d'arrondissement d'un règlement amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs.

40.01 1112358003

CA11 20 0079

Adoption - règlement 2030-LAS-55 quant au stationnement exclusif pour les propriétaires non occupants

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'adopter le règlement 2030-LAS-55 intitulé "Règlement amendant le règlement 2030 relatif à la circulation et à la sécurité publique, quant au stationnement exclusif aux résidants de certains secteurs", afin de permettre aux propriétaires non occupants de se procurer un maximum d'un permis de stationnement par secteur où ils possèdent un ou des immeubles, en défrayant le coût prévu au règlement de tarification pour une vignette supplémentaire. La première vignette gratuite n'est pas offerte aux propriétaires non occupants.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1115212001

CA11 20 0080**Adoption - règlement LAS-0062 - emprunt de 1 382 000 \$ pour la réfection routière**

Vu l'article 146.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et plus particulièrement le paragraphe 2e du deuxième alinéa de cet article;

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de l'arrondissement;

Attendu l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 10 janvier 2011;

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0062 intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 1 382 000 \$ pour des travaux de réfection routière sur diverses rues de l'arrondissement de LaSalle" sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1104966046

CA11 20 0081**Adoption - règlement LAS-0063 - emprunt de 900 000 \$ pour la réfection de parcs/plateaux sportifs et patinoires**

Vu l'article 146.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et plus particulièrement le paragraphe 2e du deuxième alinéa de cet article;

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de l'arrondissement;

Attendu l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 10 janvier 2011;

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0063 intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 900 000 \$ pour des travaux de réfection de parcs, de plateaux sportifs et de patinoires extérieures de l'arrondissement de LaSalle" sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

De décréter la tenue d'un registre afin de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1104966047

CA11 20 0082

Adoption - règlement LAS-0064 - emprunt de 1 500 000 \$ pour l'achat de véhicules/machinerie/outillage et équipements

Vu l'article 146.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et plus particulièrement le paragraphe 2e du deuxième alinéa de cet article;

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de l'arrondissement;

Attendu l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 10 janvier 2011;

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-64 intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour l'acquisition de véhicules, de machinerie, d'outillage et d'équipements" sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

De décréter la tenue d'un registre afin de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1104966051

CA11 20 0083

Adoption - règlement LAS-0065 - emprunt de 500 000 \$ pour la réfection des piscines et des jeux d'eau

Vu l'article 146.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et plus particulièrement le paragraphe 2e du deuxième alinéa de cet article;

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de l'arrondissement;

Attendu l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 10 janvier 2011;

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0065 intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de réfection des piscines et des jeux d'eau de l'arrondissement de LaSalle" sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

De décréter la tenue d'un registre afin de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1104966050

CA11 20 0084

Adoption - règlement LAS-0066 - emprunt de 500 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments

Vu l'article 146.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et plus particulièrement le paragraphe 2e du deuxième alinéa de cet article;

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de l'arrondissement;

Attendu l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 10 janvier 2011;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0066 intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de différents bâtiments de l'arrondissement de LaSalle" sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

De décréter la tenue d'un registre afin de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1104966049

CA11 20 0085

Adoption - règlement LAS-0067 - emprunt de 200 000 \$ pour la réfection de l'éclairage de rues

Vu l'article 146.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et plus particulièrement le paragraphe 2e du deuxième alinéa de cet article;

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de l'arrondissement;

Attendu l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 10 janvier 2011;

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0067 intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réfection de l'éclairage sur différentes rues de l'arrondissement de LaSalle" sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1104966048

CA11 20 0086

Perspective DC-8788 - bâtiment résidentiel sur la rue Smith

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver la perspective montrant un projet pour la construction d'un bâtiment résidentiel de type "trifamilial" sur le lot numéro 1 930 973 (rue Smith) (DC-8788).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants:

- Que le revêtement extérieur soit composé de briques de couleur rouge de la collection "Nord de Hanson" modèle "Madère".
- Que les éléments architecturaux (pierres de coin, allèges, linteaux et clés de voûte) soient de couleur "sable" au fini lisse de la compagnie "Arriscraft".
- Que les fenêtres et les portes soient de couleur brune ou noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1112363001

CA11 20 0087**Perspective DC-8922 - rénovation d'un bâtiment au 385 - 90e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'approuver la perspective DC-8922 pour la rénovation d'un bâtiment commercial au rez-de-chaussée et résidentiel à l'étage à convertir à des fins résidentielles uniquement au 385, 90^e Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que la structure au-dessus de la porte et sous le parapet soit éliminée et que cette portion soit couverte en pierres de couleur "sable" au fini lisse de la compagnie "Arriscraft"
- Que les éléments architecturaux (pierres de coin, allèges et linteaux) soient de couleur "sable" au fini lisse de la compagnie "Arriscraft".
- Que le parement soit composé de briques de la compagnie "Brampton" modèle "Madison Country".
- Que les fenêtres et les portes soient de couleur brune ou noire.
- Que le garde-corps localisé au sol soit éliminé.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1112363002

CA11 20 0088**Perspective DC-8914 - rénovation de la façade au 7315 boulevard Newman**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'approuver la perspective montrant un projet pour la rénovation de la façade de l'établissement commercial situé au 7315, boulevard Newman (DC-8914).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que le revêtement d'acrylique soit peint de couleur "nuageux" (numéro 613) de la compagnie "Dryvit".
- Que le revêtement de blocs existant soit repeint de couleur "gris pélican" de la compagnie "Benjamin Moore".

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1112363005

CA11 20 0089

Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Airlie

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

9617, rue Airlie

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1112367001

CA11 20 0090

Stationnement non-réservé sur la 9e Avenue - Allion Elementary School et LaSalle Community Comprehensive High School

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De suspendre l'application du règlement 2030 relatif à la zone de stationnement réservée pour les résidents sur le côté ouest de la 9e Avenue aux dates suivantes :

10 février 2011 de 15 h à 21 h Soirée Portfolio à l'école Allion Elementary School

24 février 2011 de 13 h à 22 h Événement à l'école LaSalle Community Comprehensive High School

Adoptée à l'unanimité.

40.00 1112365006

CA11 20 0091

Ajout d'un nom à la liste des noms de rues

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

Suite à une demande de M. André Charbonneau afin d'honorer la famille de son grand-père maternel, d'ajouter le nom de "Dubois" à la liste des noms de rues.

Adoptée à l'unanimité.

46.01 1112365003

CA11 20 0092

Noms de 2 rues pour le projet Bois-des-Caryers

Attendu que depuis 2009, un nouveau secteur résidentiel est en développement entre les rues Chouinard et Jean-Chevalier et qu'il faut nommer les deux rues incluses dans ce développement;

Attendu que la Ville de LaSalle avait instauré une banque de noms significatifs de son histoire qu'elle utilisait en pareille circonstance et que l'arrondissement de LaSalle a maintenu cette banque;

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement demande au Comité de toponymie de la Ville de Montréal de retenir comme nom pour la rue principale du nouveau développement résidentiel située sur les lots 4 605 578, 4 605 587 et 4 605 588 « rue du Bois-des-Caryers » et pour la petite rue transversale située sur le lot 4 605 578 « rue Rosaire-Gendron ».

Le Bois-des-Caryers est la zone boisée située juste derrière le nouveau développement résidentiel. Depuis sa protection par l'arrondissement, cette zone représente un atout environnemental de plus en plus apprécié des LaSallois.

La famille de Rosaire Gendron fait partie des familles fondatrices de LaSalle. Il s'y est installé avec son épouse en juin 1932. Le couple a eu onze enfants qui ont été très présents dans la vie communautaire et culturelle de LaSalle. Il était commerçant dans le « Bronx », l'un des trois quartiers souches de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

46.02 1112365005

CA11 20 0093

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1110361001

CA11 20 0094
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 20 h 36.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mars 2011.